

Municipalité de Pointe-aux-Outardes



LE



CACARDEUR



Bulletin



municipal



Le 27 novembre 2014



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !



Prochaine réunion du conseil : 8 décembre 2014, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :
567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :
567-2177

Site Internet :
www.pointe-aux-outardes

Bibliothèque municipale
(lundi soir) : 567-9529
Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :
589-4557

Site d'enfouissement :
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :
567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :
589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
7 h 45 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi
8 h à 12 h

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous et à toutes,

La fin de semaine du 7-8-9 novembre 2014 marquait la célébration du 50^e anniversaire de la municipalité.

Je tiens à remercier les anciens maires, Gilles Imbeault, Jean-Pierre Boulay et notre ancienne mairesse, Louise Durand d'avoir accepté notre invitation lors du souper de samedi le 8 novembre 2014.

Près de 500 citoyens et citoyennes de tous âges ont participé aux activités. Le Carrefour Jeunesse Emploi avait délégué une représentante, soit Marie-Pierre Fortier qui, au nom de l'équipe du CJE, nous a fait part du contexte vécu présentement avec les coupures du gouvernement. Merci pour la magnifique gerbe de fleurs.

Je ne voudrais pas passer sous silence la présence de Jimmy, notre curé, lors du souper.

À la séance du conseil municipal tenue le 10 novembre dernier, il a été adopté le rapport du maire sur la situation financière au 31 octobre 2014. Ce

rapport, qui est une obligation annuelle, complète le mot du maire.

Les autres résolutions consistaient à l'adoption des quatre (4) soumissions. La première concerne la construction d'un escalier d'accès à la plage à Baie-Saint-Ludger et dans le même secteur, une soumission pour la réparation du pont couvert et l'aménagement d'une piste cyclable.

Le déneigement du tronçon de la rue Labrie Est était notre dernière soumission.

Des décisions moins agréables à prendre, c'est la perception des taxes dues en 2014 et surtout des années antérieures. À moins d'entente, nous devons mandater le huissier.

Enfin, le Conseil a donné son appui au maintien du CLD afin de préserver l'expertise et les services offerts par une équipe des plus compétentes.

En terminant, n'oubliez pas de lire le Cacardeur pour être au courant des activités qui se passent dans notre municipalité.



RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES
AU 31 OCTOBRE 2014

Tel que demandé par la Loi et en vue de vous informer, voici quelques données sur l'état financier de votre municipalité.

Le budget 2014 a été utilisé :

- 1) à l'administration générale de votre municipalité ;
- 2) à la bonne marche des différents services que vous utilisez ou qui sont à votre disposition ;
- 3) aux différents travaux d'aménagement et d'amélioration qui se sont poursuivis selon les prévisions budgétaires.

Les états financiers, pour l'année terminée au 31 décembre 2013, révélaient des dépenses de **1 756 066 \$**, augmentant le surplus de **115 084 \$**, portant ainsi le surplus accumulé à **550 136 \$**. La dette à long terme s'élevait à **632 100 \$** et les actifs immobilisés à **6 521 578 \$**.

Au 31 octobre 2014, la situation financière se présentait ainsi :

REVENUS	RÉSULTATS	BUDGET 2014
Taxes	1 303 332 \$	1 301 710 \$
Compensation	49 937	65 296
Autres recettes	103 486	16 300
Transferts	207 803	112 051
Affectations	0	12 826
TOTAL	1 664 558 \$	1 508 183 \$

DÉPENSES	RÉSULTATS	BUDGET 2014
Administration générale	308 266 \$	384 102 \$
Sécurité publique	199 139	180 547
Transport	151 195	260 208
Hygiène du milieu	207 081	317 360

Urbanisme, développement	107 247	124 019
Santé et bien-être	6 184	6 184
Loisirs et culture	114 667	146 359
Frais de financement	26 543	28 304
Service de la dette	61 100	61 100
Dépenses en immobilisations	230 642	0
TOTAL	1 412 064 \$	1 508 183 \$

La dette à long terme s'élève maintenant à 571 000 \$ et les actifs immobilisés à environ 6 752 220 \$. Une partie des immobilisations est subventionnée par le gouvernement.

Rémunération et allocation de dépenses des élus

Suivant les dispositions de la Loi sur le traitement des élus, le maire doit faire mention dans son rapport des éléments suivants :

- Maire : 5 736 \$ à titre de rémunération
 2 868 \$ à titre d'allocation non imposable
- Conseiller : 1 912 \$ à titre de rémunération
 956 \$ à titre d'allocation non imposable
- Maire suppléant 1 912 \$ à titre de rémunération
 956 \$ à titre d'allocation non imposable

Liste des contrats de plus de 25 000 \$

Voici la liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$:

Date	Contractant	Montant (\$)	Objet du contrat
17-12-13	Cam-Trac Chicoutimi	6 234,64 \$	Débroussailleuse pour tracteur
23-03-13		19 835,92 \$	Achat petit tracteur
31-12-13		2 923,37 \$	Accessoires petit tracteur
16-09-14	Construction J.-P. Savard enr.	51 941,22 \$	Rampes et escaliers - Édifice municipal
31-01-14	Akifer	8 740,40 \$	Supervision réhabilitation puits
31-01-14		4 484,03 \$	Évaluation environnementale
28-02-14		22 728,83 \$	Construction puits PAO
30-04-14		2 127,04 \$	Rapport gestion aquifère
01-01-14	Entreprise Georges Lepage	68 697,68 \$	Déneigement des rues, places, stationnements et chemins d'accès
08-07-14	Groupe-conseil TDA	7 670,17 \$	Relocalisation rue Labrie
30-09-14		19 336,21 \$	Raccordements puits
01-01-14	Groupe Ultima inc.	28 020, 00 \$	Assurances 2014
04-09-14	Inspect-Sol inc,	32 020,54 \$	Étude géotechnique
01-01-14	Ent. R & G St-Laurent inc.	79 041,08 \$	Déneigement rues Labrie, Baie-St-Ludger et David
15-07-14	Michel Miller inc.	59 746,76 \$	Asphalte rue Baie-Saint-Ludger
01-01-14	M.R.C. de Manicouagan	78 470, 74 \$	Quote-part + Évaluation
17-07-14	Municipalité Ragueneau	28 501,71 \$	Entente TPI
01-01-14	Régie de gestion des matières résiduelles	195 942, 32 \$	Quote-part et vidanges fosses septiques
18-12-13	Samson & Frères inc.	85 376,98 \$	Construction puits PAO
06-02-14		19 205,14 \$	Réhabilitation puits
07-10-14	Bhérer Laroche & associés, avocats	41 365,14 \$	Divers dossiers
30-04-14	Spin Sports & Plein Air	38 190,22 \$	Skis et raquettes - Péninsule

Orientations générales pour 2015

- Protection et entretien des berges
- Amélioration et développement résidentiel

- Amélioration et développement récréotouristique
- Rénovation de certains bâtiments
- Travaux de voirie
- Suivi de la politique familiale et Municipalité Amie des aînés
- Environnement, eaux usées
- Révision de la réglementation d'urbanisme
- Piste cyclable

Le Conseil municipal entend poursuivre les démarches et exercer les pressions nécessaires afin que se concrétisent les dossiers importants.

Le Conseil municipal remercie tout le personnel permanent, occasionnel et bénévole qui contribue au bien-être et au développement de la communauté.

Pointe-aux-Outardes, le 10 novembre 2014

André Lepage, maire

SERVICE DES LOISIRS

INFOS

Salut la gang ! Super, on est rendu presque en décembre !



Tout d'abord, nous aimerions remercier toute la population de Pointe-aux-Outardes qui a participé aux



activités du 50^e. Pas moins de 500 personnes ont participé aux différentes activités tout au long de la fin de semaine.



Vendredi, la pièce de théâtre interprétée par Mélanie Talbot fût un grand succès et a permis aux gens présents d'en apprendre un peu plus sur leur municipalité. Un gros merci à Mélanie pour son travail d'écriture et son talent de comédienne.

Samedi, nous avons eu la joie d'avoir des jeux gonflables pour les enfants. Sans surprise, les familles ont bien répondu. Des dizaines d'enfants ont eu la chance de venir se divertir et de se faire maquiller par Anna Fillion de l'Annatelier. En plus, des cadeaux ont été donnés aux enfants. Ils en ont été très heureux. Les jeux seront de retour dans un avenir rapproché, c'est certain !

En soirée, le souper fût un grand succès ! Les gens ont bien mangé, festoyé et dansé sur les rythmes endiablés d'Yvan Talbot et Diane David. Chaque personne présente a reparti avec une coupe de vin commémorative. Les gens ont aussi eu la chance de voir pour la première fois près de 700 photos concernant la municipalité. La réponse des gens fut sensationnelle et nous offrirons bientôt un DVD à coût minime contenant les photos et quelques vidéos de la municipalité. 50 milles fois **MERCIS** pour votre participation exceptionnelle.

Football. Nous avons eu pendant 3 semaines de suite, la chance de pouvoir regarder les éliminatoires de la Ligue canadienne de football. En plus du match, nous avons eu la chance d'avoir une cantine opérée par la maison des jeunes de PAO. Tous les profits recueillis durant les 3 semaines serviront pour leurs activités. Bravo!

Boxe. Pour la première fois en direct, le samedi 6 décembre prochain, nous présenterons le gala de boxe au Centre des loisirs (s'il y a lieu). En effet, nous aurons la chance de voir de bons boxeurs à l'œuvre.

Samedi de cuisiner. Les ateliers « Samedi de cuisiner » ont débuté le 22 novembre dernier et nous avons été heureux d'avoir eu une belle participation. Les ateliers sont donnés par Mme Sylvie Corbin. Si cela vous intéresse, nous acceptons toujours les inscriptions pour l'atelier qui se déroulera le 13 décembre. Une belle activité pour les parents à faire avec leur enfant. Cette activité se donne avec la participation du groupement AlimentAction.

Hockey bottines. N'oubliez pas, si cela vous intéresse, nous aimerions partir une ligue de hockey bottines cet hiver. La seule chose que vous avez à faire, c'est de téléphoner à la municipalité pour que l'on prenne votre nom et numéro de téléphone afin de vous contacter.

Au mois de janvier, nous annoncerons des nouvelles activités pour les jeunes et les moins jeunes. Tenez-vous au courant et regarder nos publications sur notre page Facebook.

Herman-Carl Gravel
Coordonnateur Loisirs et Culture
Téléphone : 418-567-2203
hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

N'oubliez pas, si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !

SERVICE D'URBANISME



INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;

- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

■ **BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE :**

L'hiver EST ARRIVÉ. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale. Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.

● **DÉNEIGEMENT**

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande votre collaboration afin de faciliter et diminuer les opérations de déneigement, en vous demandant de respecter les articles qui suivent :

ARTICLE 43 CHUTES DE NEIGE

Malgré toute autre disposition contraire, et dans le but de faciliter les travaux de voirie et de déneigement lors de chutes de neige, il est interdit à tout conducteur de stationner un véhicule :



1. Sur ou en bordure de tout chemin public de la Municipalité alors qu'il neige. Cette interdiction demeure jusqu'à la fin de l'opération d'enlèvement et de déblaiement de la neige.

2. À un endroit où il pourrait gêner l'exécution des travaux de voirie ou de déneigement et où des signaux de circulation ont été posés conformément à l'article 42 afin d'interdire le stationnement.

ARTICLE 65 DÉPÔT DE NEIGE OU GLACE SUR UN CHEMIN PUBLIC

Est une nuisance et est prohibé pour toute personne le fait de jeter, déposer ou permettre que soit jetée ou déposée, sur un chemin public de la Municipalité, de la neige ou de la glace à moins d'y être autorisé par l'autorité compétente pour des fins d'intérêt public.

ARTICLE 66 HAUTEUR MAXIMALE POUR L'ACCUMULATION DE LA NEIGE EN BORDURE D'UN CHEMIN PUBLIC

Est une nuisance et est prohibé le fait d'accumuler ou de permettre que soit accumulée sur sa propriété en bordure d'un chemin public de la neige ou de la glace sur une hauteur dépassant trois mètres, à moins d'y être autorisé par l'autorité compétente pour des fins d'intérêt public.

BACS À RECYCLAGE ET À ORDURES



La Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande la collaboration de ses citoyens afin de ne pas placer les bacs de recyclage et à ordures trop près de la voie publique lors des opérations de déneigement, NI DE L'AUTRE CÔTÉ DU CHEMIN, car ceux-ci risquent d'être renversés ou endommagés lors de ces opérations.



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

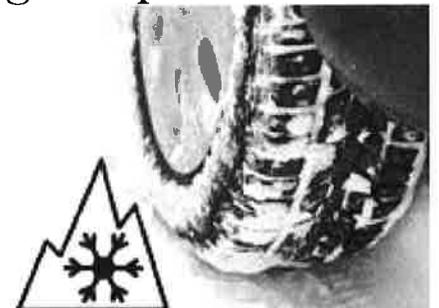
Objet : Les conducteurs doivent se préparer à faire face aux conditions hivernales

Baie-Comeau, le 1^{er} novembre 2014 – À l’approche de la saison hivernale, la Sûreté du Québec rappelle à tous les conducteurs qu’ils doivent adapter leur conduite aux conditions climatiques et routières et munir leur véhicule de pneus d’hiver.

Les policiers pourraient signifier des constats d’infraction s’ils constatent que la vitesse d’un automobiliste est excessive par rapport aux conditions routières, et ce, même si ce dernier respecte la limite indiquée sur les panneaux routiers.

En effet, selon l’article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l’obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou pas entièrement dégagée. Les contrevenants s’exposent à une amende de 60 \$, plus les frais et la contribution et, à deux points d’inaptitude.

Par ailleurs, du 15 décembre au 15 mars inclusivement, les policiers de la Sûreté du Québec seront aux aguets pour s’assurer que les véhicules de promenade et taxis immatriculés au Québec sont équipés de pneus d’hiver, conformément à la réglementation. Rappelons que les pneus d’hiver doivent arborer le pictogramme représentant une montagne sur laquelle est surexposé un flocon de neige pour être conformes. Les propriétaires de véhicules qui contreviennent au



règlement s'exposent à un constat d'infraction de 200 \$, plus les frais et la contribution.

Rappelons que la plupart des sorties de route surviennent lorsque la vitesse n'est pas adaptée aux conditions climatiques et routières. **En diminuant leur vitesse et en adaptant leur conduite, les usagers de la route réduisent les risques d'être impliqués dans une sortie de route ou dans une collision potentiellement mortelle. Notons de plus que l'utilisation de bons pneus d'hiver réduit de 25 % la distance de freinage d'un véhicule.**

Les propriétaires de certains véhicules peuvent munir leur véhicule de pneus à crampons, et ce, du 15 octobre au 1^{er} mai inclusivement. L'utilisation de pneus à crampons est interdite en dehors de cette période. Pour plus d'informations sur l'utilisation des pneus d'hiver et des pneus à crampons, le public est invité à visiter le site Web de Transports Québec, au www.mtq.gouv.qc.ca.

- 30-

Agente Josée Langlois
Sûreté du Québec
418 589-1525
www.sq.gouv.qc.ca

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES



BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES
En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de cheminées sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.

Recrutement de pompiers volontaires - RAPPEL

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faite-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef pompier

CLUB DE L'ÂGE D'OR



Inauguration du local de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes

Quelle belle surprise nous avons eu le dimanche 9 novembre dernier lors du brunch organisé à l'occasion du 50^e anniversaire de la municipalité.

Nous devons inaugurer notre local au nom de feu Pierrette Dubé qui a œuvré comme membre active et présidente depuis de nombreuses années au sein de la FADOQ. Eh bien ! Comme par hasard, nous avons reçu la visite de son mari, M. André Bossé et de ses enfants qui ont été ravis de ce geste posé à l'égard de Pierrette. Merci à Maryse Desjardins d'avoir eu l'idée de faire faire cette magnifique plaque.

Nous apercevons sur la photo, M. Gilles Imbeault, président de la FADOQ, présentant la plaque inaugurale à M. André Bossé.



Sur la photo : Gilles Imbeault, président de la FADOQ, M. André Bossé, ses enfants : Carl (à gauche), Rémi, Dany et Martin (à droite).

Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à ses activités annuelles. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

◆ Décembre : 2, 9 et 16

Dates des déjeuners :

Les dimanches :

- 7 décembre 2014.

Souper et soirée : Le samedi :

- 27 décembre 2014.



Au plaisir de vous y rencontrer !



Info-biblio



Bonjour à tous les lecteurs.

On se donne rendez-vous à tous les lundis soirs, de 18 h 30 à 20 heures, à l'école Les Dunes. (Porte avant gauche).

Concours de NOËL



Fabrique un bas de Noël

Utilise les matériaux de ton choix. Tu peux décorer une de tes chaussettes, en fabriquer un en feutrine ou simplement le dessiner et le décorer aux couleurs de Noël.

Amuse-toi bien et fais-nous parvenir ta création **avant le 12 décembre 2014.**

N'oubliez pas d'identifier le bricolage en inscrivant **le nom de l'enfant, son âge et le nom de votre municipalité.**

Les participants pourront se mériter différents jeux de société selon leur âge.

Bonne chance à tous!

Semaine des bibliothèques publiques

MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Coucou la gang !

Ça bouge beaucoup à La maison des jeunes. Nous aurons encore la cantine le 30 novembre! Venez nous encourager en goûtant nos hot dogs et poutine.

La maison des jeunes va fermer durant le temps des fêtes. La dernière soirée se tiendra le 19 décembre et nous rouvrirons le 5 janvier 2015. Lors du prochain bulletin, je nommerai toutes les personnes bénévoles qui ont collaboré au fonctionnement de la cantine, car lors 16 novembre dernier, nous avons eu 13 bénévoles, côté jeunesse, et 2 bénévoles adultes. Vous voulez savoir c'est qui ! Alors lisez le prochain Cacardeur !

Nous voulons remercier les Semences Élités pour leur merveilleux don de pommes de terre qui servent à faire nos poutines. Un gros merci aussi à Mme Jacqueline Tremblay pour le don de délicieux muffins. Un délice pour la bouche. Suivez-nous via notre page Facebook et via le Cacardeur.

De plus, voici en partie les reportages que nos jeunes ont faits avec les gens de notre région.



Louis-Xavier Côté-Benoit

et Steeve David,

ils sont pompiers et premiers répondeurs

La raison pour laquelle Steeve et Louis-Xavier ont voulu être pompiers, c'était une passion depuis longtemps, il voulait sauver des gens, pouvoir faire de la

prévention et aussi suivre les traces de leurs pères.

Être premier répondant est d'arriver en premier sur les lieux de l'accident et aussi de porter assistance aux ambulanciers. Le métier de pompier consiste à combattre l'incendie, de faire de la prévention en faisant le tour des résidences pour s'assurer que le détecteur de fumée fonctionne. Aussi dans le métier de pompier seulement 10 % de son travail est de combattre les flammes.

Leur peur durant un feu est d'arriver trop tard et prendre des risques inutiles. L'équipement des pompiers pour combattre les feux pèse environ 75 livres. Après avoir combattu les flammes avec leur équipement, ils reviennent souvent avec les muscles endoloris et aussi mal aux épaules.

Lorsqu'ils sont dans le feu avec leur équipement, ils ont très chaud comme avoir nos vêtements d'hiver en plein été. Les études pour devenir premier répondant est une formation de 306 heures, pour pouvoir être pompier de ville et il faut avoir une formation de 2 ans et 3 ans. Les pompiers doivent suivre une formation de 60 h plus une formation de 8 h pour garder leurs cartes actives. Pour devenir capitaine est une formation de pompier, des cours d'officiers et de l'expérience.



Les trucs pour devenir pompier est de poursuivre les études, avoir une bonne forme physique et de foncer. Les grades dans la hiérarchie de pompier sont : apprenti pompier, pompier, lieutenant, capitaine, chef de caserne, directeur et préventionniste.

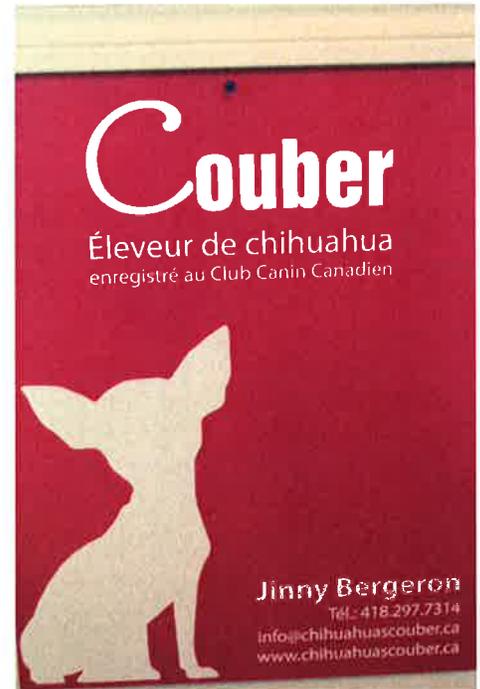
Jinny Bergeron toiletteuse et éleveuse de Chihuahua



Depuis plus de 7 ans, ou tout au plus depuis 2007, Mme Jinny Bergeron fait du toilettage pour chiens et possède un élevage de Chihuahua.

Elle possède son propre studio de toilettage canin qui porte le nom de studio JB pour (Jinny Bergeron). Et, le nom que possède son élevage de Chihuahua a pour le

nom de Couber. Son salon de toilettage est situé aux Buissons. Elle toilette des chiens de toutes races et de différentes grosseurs. Toilettage est un travail qui demande beaucoup de minutie, patience, calme. Il faut connaître les animaux pour être toilettageur car ce n'est pas tous les animaux qui aiment se faire donner un bain ou encore couper les griffes. Il faut avoir l'amour des animaux pour faire ce métier.



Daniel Naud, la thanatologie



La thanatologie ou le métier de croque-mort date officiellement du début du 20^e siècle. Le terme « croque-mort » est du fait qu'il croquait le gros orteil du cadavre pour s'assurer qu'il soit mort. Le thanatologue Daniel Naud, originaire du Lac Saint-Jean, habite à¹⁹

Baie-Comeau depuis 9 ans et à Pointe-aux-Outardes depuis 8 ans. Il couvre le territoire de Tadoussac à Baie-Trinité. Il a 21 ans d'expérience. Il a fait son diplôme de 3 ans au Collège Rosemont en technique de thanatologie. Les techniques du 20^e siècle, pour s'assurer que le cadavre soit bel et bien mort, étaient de lui croquer le gros orteil, comme dit précédemment, mettre un miroir sur le visage du défunt pour s'assurer qu'il ne respire plus, car en respirant nous faisons de la buée, donc il devait vérifier s'il y avait ou pas de la buée pour confirmer le décès. Il mettait un bol d'eau sur la poitrine du mort pour s'assurer qu'il n'y ait aucune pulsation cardiaque.

Le travail

Son travail consiste à préparer le défunt avant de le mettre dans son cercueil et c'est lui aussi qui enterre le mort. C'est lui qui va chercher la personne décédée lorsque le médecin confirme qu'il est mort. Il conduit aussi le corbillard, la voiture qui apporte le défunt à l'église. Pour la préparation à l'embaumement, il faut que le thanatologue nettoie les organes internes par une petite incision près du nombril, il maquille la personne décédée pour lui redonner un peu de couleur dû à la décoloration causée par sa maladie, des blessures. C'est un travail très minutieux qui demande beaucoup de concentration, car les personnes proches de la personne décédée c'est leur dernière fois qu'ils leur diront au revoir et le résultat doit être très près de ce que la personne était quand elle était vivante.



Manon Asselin, infirmière

Manon Asselin pratique ce métier depuis 1997. Son goût pour aider les autres a débuté très jeune puisque enfant, elle a été opérée à cœur ouvert et suite à cela, elle souhaitait devenir cardiologue. Mais en vieillissant, ses plans ont₂₀

changé et elle a décidé de devenir infirmière. Elle a dû faire une technique de 3 ans en soins infirmiers au Cégep de Baie-Comeau et depuis 2 ans, elle prend des cours à l'université. Pour devenir infirmière, il faut avoir les qualités requises par exemple : être respectueuse, professionnelle, disponible, avoir de l'empathie, être capable d'avoir de bonnes relations avec les patients et leur entourage. Ce n'est pas toujours facile d'être infirmière, car parfois tu es confronté à la mort et Manon nous a confié qu'il lui est arrivé de pleurer. Le métier d'infirmière consiste à soigner les gens, les aider à guérir et aussi dans certains cas de mourir dignement. Être infirmière veut dire aussi travailler en équipe avec différents spécialistes. Manon a travaillé à l'hôpital de Baie-Comeau mais depuis plus d'un an, elle travaille au Cégep de Baie-Comeau, elle enseigne aux étudiants qui veulent devenir des infirmiers et infirmières. Ce que Manon aime le plus de son métier, c'est de travailler avec les gens. La clientèle la plus difficile fut de travailler en psychiatrie, car selon Manon : Il est plus difficile de soigner l'âme que de soigner le corps. Il y a différents postes à l'hôpital et certains sont plus difficiles que d'autres, par exemple à l'urgence, tu ne sais jamais sur quel cas ou accident que tu vas avoir. Manon est d'accord à dire que c'est le plus beau métier du monde.

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

Centre de santé et de services sociaux
de Manicouagan

Veillez prendre note que pour le renouvellement de votre carte d'assurance-maladie, vous devez vous présenter avec deux pièces d'identité, votre formulaire de renouvellement et la photo exigée

HORAIRE DU SERVICE

- ◆ **Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**
 - Prise de sang et soins infirmiers
- Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45**

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**



*Télévision Régionale
de la Péninsule inc.*

Pour diffusion immédiate

BINGOS

La Télévision Régionale de la Péninsule présente son bingo les jeudis, à 19 h 30, aux abonnés desservis par Vidéotron sur le territoire de la péninsule, soit de Pointe-Lebel à Pessamit.

Les membres de la FADOQ de Ragueneau invitent les amateurs de l'extérieur de la péninsule à vous joindre à eux pour jouer entre amis.

Des prix totalisant 3 200 \$ chaque semaine, notamment 4 tours à 200 \$, trois tours à 250 \$, deux cartes pleines, la première pour 1000 \$ et la 2^e pour 350 \$, ainsi qu'un tour de Bonanza à 300 \$.

Les livrets sont disponibles dans la péninsule au coût de 10 \$ le livret et, 1 \$ pour le Bonanza.

Points de vente

Chute-aux-Outardes: Télévision Régionale de la Péninsule, 113, Vallilée

Ragueneau: Dépanneur GL

Pointe-aux-Outardes: Gaz-Bar Le Fanatik

Pointe-Label: Mme Suzanne Imbeault au 155, 4^e Rue, Parc Langlois et au
Dépanneur MIMI

Pour information, veuillez contacter Sonia Paquet au 418-567-2650.

***VOUS RECEVREZ BIENTÔT
DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES,
LE CALENDRIER 2015 !!***

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Mardis : Ordures

Vendredis : Recyclage

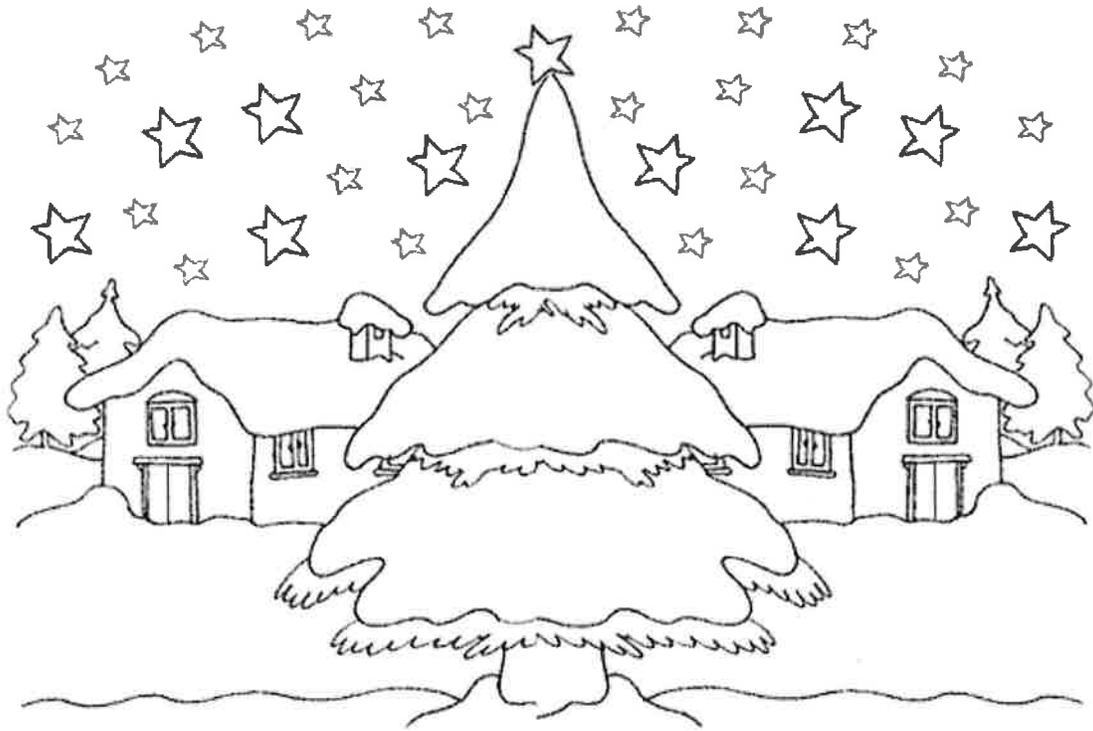
Jeudis : En novembre et décembre :

Matières organiques - NE SERONT PAS EN FONCTION

Lieu d'enfouissement/Écocentres fermés : 24, 25 et 31 décembre

Pour des infos : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.

À COLORIER





Tricoton

**Venez tricoter avec moi, c'est pour
une bonne cause!**

Je vous attends en grand nombre **le
samedi 29 novembre, de 9 h à 17 h,**
au Centre Manicouagan.

Apportez votre laine et venez tricoter pour aider les personnes dans le besoin de notre région. Tous les projets seront recueillis afin de les ajouter aux paniers de Noël distribués par le Club Lions.

Je suis étudiante à l'école secondaire Serge-Bouchard au PEI. Dans le cadre de mon projet personnel, j'organise un Tricoton pour aider les gens de ma région.

J'espère pouvoir tricoter avec vous!

Jade Garant

